



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

## **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public  
dans le cadre de la procédure d'enregistrement  
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

### **Société YVES GUEGAN – ISDI de Keryvon lieu-dit Keryvon – 56440 LANGUIDIC**

Une consultation du public sera ouverte **du vendredi 16 septembre 2022 à 8h30 au vendredi 14 octobre 2022 à 17h** à la mairie de Languidic concernant le projet présenté par le directeur de la **Société Yves Guegan**, dont le siège social est situé au lieu-dit Keryvon 56440 Languidic, en vue du renouvellement et de l'extension de l'installation de stockage des déchets inertes (ISDI) à l'adresse suivante : lieu-dit Keryvon 56440 Languidic.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques> et en mairie de Languidic, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

**Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations du vendredi 16 septembre 2022 à 8h30 au vendredi 14 octobre 2022 à 17h :**

- sur le registre mis à la disposition du public en mairie de Languidic, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public,
- par courrier adressé au préfet du Morbihan :
  - soit, par voie postale (direction départementale des territoires et de la mer SEBR/Unité gestion des procédures environnementales – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex),
  - soit, par voie électronique à l'adresse suivante :  
[ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr)